Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2023 Affichage : 04/04/2023 Département de Loire Atlantique	République Française
COMMUNAUTE DE COMMUNES ESTUAIRE ET SILLON	CONSEIL du 30 MARS 2023 Délibération n° 26_30-03-2023
2, Bd de la Loire – 44260 SAVENAY	Date de convocation : 24/03/2023 Lieu de la séance : Lavau-sur-Loire Date de la séance : 30/03/2023
Présents: Messieurs: A. LE BORGNE, J.L THAUVIN, R. GUYON, D. GUILLE, T. GADAIS, M. GUILLARD, P. MARTE BRIAND, A. JOGUET, R. NICOLEAU, Y. TAILLANDIER, A. FARCY, M. MEZARD, F. MOREAU, P. CORBEL, J. TATARD Mesdames: V. BARILLAU, M. GALLERAND, N. FLAURAU PASCO, C. TRAMIER, M. LEJEUNE, D. HARIC GAUTIER, C. SACHOT, E. LE QUENVEN, P. CHABAUD, C. PETER,	Nombre de membres en exercice : 36 Quorum = 19 Nombre de conseillers présents : 28 Procurations : 5 Absents : 3 Nombre de votants : 33
Absents excusés ayant donné procuration P. CORMERAIS pouvoir à T. GADAIS JP. BLANC pouvoir à A. JOGUET H. COUTELLER pouvoir à P. MARTIN M. VANDEN BRUGGE pouvoir à E. LE QUEN I. LE BELLEGO pouvoir à P. CHABAUD Absents excusés:	Présidence : R. NICOLEAU Secrétaire de séance : M. MÉZARD
E. SABATHIER J. LERAY S. HALLIEN-LANIO	

TARIFS ENFANCE JEUNESSE 2023 : VEILLEES ET NUITEES ACCUEIL DE LOISIRS ET SEJOURS

Chaque année, en complément des propositions d'accueils de loisirs sans hébergement (ALSH), des séjours de 3 à 10 jours sont proposés aux enfants et aux jeunes de 6 à 17 ans. Les départs se font à partir de Saint-Etienne de Montluc ou de Malville. Par ailleurs, d'autres activités ponctuelles peuvent être déployées sous le format de veillées ou nuitées, proposées aux enfants inscrits en ALSH et, en fonction des projets, ouvertes aux familles (parents, fratries).

Il est proposé d'appliquer les tarifs suivants :

Tranches de QF	Tarif journée			
0 - 350	11.60 €			
351 – 500	14.33 €			
501 – 600	15.00 €			
601 – 700	16.60 €			
701 – 800	20.00 €			
801 – 930	21.80 €			
931 – 1100	23.40 €			
1101 – 1300	25.00 €			
1301 et +	26.80 €			

> SEJOURS JEUNESSE (10-17 ANS)

Tranches de QF	Tarif journée			
0 - 350	12.60 €			
351 – 500	14.40 €			
501 – 600	16.20 €			
601 – 700	18.00 €			
701 – 800	21.60 €			
801 – 930	23.40 €			
931 – 1100	25.00 €			
1101 – 1300	26.80 €			
1301 et +	28.60 €			

Pour les familles hors Communauté de communes Estuaire et Sillon, une majoration des tarifs de 10% sera appliquée.

> VEILLEES ET NUITEES ACCUEIL DE LOISIRS

En ce qui concerne les veillées, il est proposé que le coût soit applicable uniquement aux enfants inscrits à la structure. La gratuité est donc accordée aux parents accompagnateurs et aux éventuels frères et sœurs non-inscrits, en raison du caractère convivial et festif de ce temps fort.

De plus, un tarif dégressif est appliqué pour ces deux activités en fonction du nombre de participants dans la fratrie.

Nuitée	Veillée
raditee	Venice

Tranche	es de QF	1 ^{er} enfant	2 ^e enfant	3 ^e enfant	1 ^{er} enfant	2 ^e enfant	3 ^e enfant
0	300	3.14 €	2.83 €	2.51 €	2.04 €	1.84 €	1.63 €
301	500	3.53 €	3.18 €	2.83 €	2.30 €	2.07 €	1.84 €
501	700	3.92 €	3.53 €	3.14 €	2.55 €	2.30 €	2.04 €
701	900	4.32 €	3.88 €	3.45 €	2.81 €	2.53 €	2.24 €
901	1100	4.71 €	4.24 €	3.77 €	3.06 €	2.75 €	2.45 €
1101	1300	5.10 €	4.59 €	4.08 €	3.32 €	2.98 €	2.65 €
1301	1500	5.49 €	4.94 €	4.39 €	3.57 €	3.21 €	2.86 €
1501	1800	5.89 €	5.30 €	4.71 €	3.83 €	3.44 €	3.06 €
1801	+ ∞	6.28 €	5.65 €	5.02 €	4.08 €	3.67 €	3.26 €

CONCLUSION

Le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ◆ D'APPROUVER les tarifs des séjours, veillées et nuitées comme énoncés ci-dessus,
- ◆ D'AUTORISER le Président à accomplir toute formalité nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Fait le 31 mars 2023

Michel MÉZARD Secrétaire de séance Rémy NICOLEAU

Président

anuntur